

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation
	<input type="checkbox"/> MCeX

**CIRCULAIRE**  
Le 12 juillet 2012

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL - SUIVI**  
**Ivanhoe Mines Ltd. (IVN)**  
**Expiration des droits de souscription**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les droits de souscription de Ivanhoe Mines Ltd. (« Ivanhoe ») qui sont inclus dans le livrable de la classe d'options IVN2 expireront le jeudi 19 juillet 2012. Par conséquent, les droits de souscription seront retirés du livrable de la classe d'options IVN2 à l'ouverture des marchés le mardi 17 juillet 2012.

**CDCC - détails du rajustement:**

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options de Ivanhoe seront rajustées comme suit:

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:** Le 17 juillet 2012
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** IVN2 deviendra IVN
- **NOMBRE DE CONTRATS:** Inchangé
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions ordinaires de Ivanhoe (IVN)
- **PRIX DE LEVÉE:** Inchangés
- **MULTIPLICATEUR:** 100

- **LIMITES DE POSITIONS**      **Inchangées**  
**ET DE LEVÉE :**
- **CUSIP :**                              **46579N103**

**La Bourse - détails du rajustement:**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter l'expiration des droits de souscription et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options IVN2 seront transférées à la classe d'options IVN qui constitue le nouveau livrable.

<b>Ivanhoe Mines Ltd.</b>		
Prix de levée actuels	Symbole actuel de la classe	Nouveau symbole de la classe
7,00 \$	IVN2	IVN
8,00 \$	IVN2	IVN
9,00 \$	IVN2	IVN
10,00 \$	IVN2	IVN
11,00 \$	IVN2	IVN
12,00 \$	IVN2	IVN
13,00 \$	IVN2	IVN
14,00 \$	IVN2	IVN
15,00 \$	IVN2	IVN
16,00 \$	IVN2	IVN
17,00 \$	IVN2	IVN
18,00 \$	IVN2	IVN
19,00 \$	IVN2	IVN
20,00 \$	IVN2	IVN
21,00 \$	IVN2	IVN

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand  
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché